Vendredi

13 septembre 1996 n° 293 10 F L'HEBDOMADAIRE DES SOCIALISTES

Juppé baisse... La hausse des impôts

Alain Juppé annonce une baisse "spectaculaire" de l'impôt : 25 milliards de francs en 1997, 75 milliards sur 5 ans. Voilà donc la fameuse réforme fiscale dont le pouvoir attend son salut politique. Réforme en trompe-l'œil. Il ne s'agit en fait que d'une baisse... de la hausse des impôts : trahissant les promesses du candidat Chirac, le gouvernement a alourdi les prélèvements obligatoires de 120 milliards depuis l'élection présidentielle, frappant essentiellement les ménages.

Cette baisse est en partie factice puisque seront parallèlement alourdies la CSG, les taxes sur l'essence, le tabac et les alcools, ramenant la diminution des impôts pour 1997 à 14 milliards de francs. 14 de baisse d'un côté, 120 de hausse de l'autre : ce déséquilibre ne peut tromper les Français, qui voient aussi augmenter leurs impôts locaux.

Cette réforme est en outre inéquitable : Alain Juppé baisse en effet l'impôt sur le revenu qui ne concerne qu'un contribuable sur deux. En fait, cette réforme favorise surtout les plus aisés, atténue encore le caractère progressif de notre système fiscal et fait peser l'essentiel de l'effort sur les classes moyennes.

Enfin, son efficacité économique est douteuse. Comment penser que cette baisse très limitée peut, à elle seule, relancer la croissance et améliorer l'emploi ?

Il eût été plus juste et plus efficace de baisser la TVA, fortement augmentée en 1995, qui est, elle, payée par tous les Français.

La "baisse Juppé" est en fait une pure opération électorale non pas destinée à redonner de l'oxygène à l'économie... mais à Alain Juppé, qui en a bien besoin. Le Premier ministre a d'ailleurs immédiatement brouillé son message par l'annonce -ou la fuite- d'une pseudo réforme électorale. Les Français ne seront pas dupes, ils savent que la gravité de la situation économique et sociale exige une autre politique.

Pierre Moscovici,
Secrétaire national aux Etudes



Réforme fiscale UNE ADDITION SALÉE

ETAT DE L'OPINION :
Un hiver social rude et peu d'embellies pour le gouvernement, prévoit Gérard Le Gall, Délégué aux Études politiques. pp. 4-5

INTÉGRATION :
Ahmed Ghayet, Délégué à l'Intégration, défend le droit du sol et la coopération Nord-Sud. pp. 6-7

EDUCATION :
«L'École est notre combat». Jean-Claude Fortier, Délégué à l'Éducation, fait sa rentrée dans Vendredi. pp. 8-9

RÉNOVATION :
Jean-Pierre Bel, Secrétaire national aux Fédérations, dresse un premier bilan de la rénovation du parti. pp. 10-11

ISSN 0995-0583

© Fondation Jean-Jaurès

UN MAUVAIS PROCÈS CONTRE LES ÉLUS LOCAUX

Au moment où les contribuables reçoivent leurs feuilles d'impôts locaux, une campagne bien orchestrée semble s'engager contre les élus locaux : il y aurait - d'un côté, un État vertueux qui diminuerait les impôts de 25 milliards de francs, - de l'autre, des collectivités locales qui augmentent les impôts de 25 milliards de francs. Trop facile pour être honnête. Les baisses d'impôts sur le revenu concernent l'année 1997 ; les impôts locaux supplémentaires concernent l'année 1996. Le gouvernement tente de faire oublier qu'il a lui-même prélevé 120 milliards de francs supplémentaires cette année. Il tente aussi de faire oublier que les prélèvements et les réductions de dotations de l'État, qu'il a lui-même décidées dans les derniers mois, représentent une augmentation des impôts de 5 points en moyenne pour les villes françaises. Les collectivités locales ont engagé depuis plusieurs années, et grâce aux compétences nouvelles que leur ont données les lois de décentralisation de 1982, des programmes importants d'équipement tout en faisant face quotidiennement à la demande de solidarité au moment où la crise de société frappe durement un nombre croissant de citoyens. Les Associations d'élus locaux avaient, toutes tendances confondues, mis en garde le gouvernement sur les conséquences de sa politique. Il ne serait pas acceptable de laisser se développer le procès de la décentralisation qui a contribué à créer une véritable dynamique du développement local. Il est urgent de clarifier les choses : État - Région - Département ; qui est responsable, qui décide et qui paie. Une nouvelle grande loi de Décentralisation devra être engagée.

Communiqué du Bureau national
11 /09/1996

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 05 - Télex : 200 174 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56
Directeur de la Publication : Jean Glavany • Directeur délégué de la Publication : Marc-Antoine Jamet • Responsable de la Rédaction : Monique Bartholomeus (77.92) • Économie : Monique Grima (78.70) • Photos : Pascal Lebrun • Maquette : Christine Lovinger • Pascale Lecomte (78.92) • Edition : Eric Malerbes • Redacteur : Victor Robert • Publicité : Franck Accart (79 03) • J.J. Gastebois (78.09) • Secrétariat : Odile Fée (78.61) • Comptabilité : Michelle Boucher (79-04) • Abonnements : Sabine Sebah (78-57) • Photogravure : Dawant - Paris • Impression : PGE - (94) Saint-Mandé • Routage : Ouest-routage - (60) Le Meux • N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2 000. Ce numéro a été tiré à 113 000 exemplaires.

FISCALITÉ

Les dessous d'une

«Trop d'impôt tue l'impôt», disait le candidat Chirac. La hausse sans précédent des prélèvements obligatoires est en passe de vérifier l'adage. La baisse, symbolique, de l'impôt sur le revenu au profit des ménages les plus aisés n'est pas en mesure de renverser une tendance marquée par la stagnation de la croissance, la montée du chômage et l'atonie de la consommation. Injuste socialement, inefficace économiquement, voilà la réforme fiscale de Juppé.

«Il s'agit là d'un effort sans précédent», clame Alain Juppé : l'allégement de l'impôt sur le revenu, étalé sur une période de cinq ans, atteindra au total 75 milliards, soit un quart de son produit actuel. A l'en croire, l'ensemble des contribuables en bénéficiera, puisque l'allégement du barème portera sur l'ensemble des taux.

S'agirait-il de la conversion déchirante d'un homme s'apercevant soudain des dégâts sociaux, humains et économiques provoqués par l'alourdissement des prélèvements obligatoires de 120 milliards qu'il a opéré lui-même depuis son arrivée au gouvernement ? Las ! L'important, dans ce que dit Alain Juppé, n'est pas ce qu'il dit... mais ce qu'il fait sans le dire.

Le Premier ministre affirme qu'il baisse l'impôt de 25 milliards en 97. Il ne dit pas qu'il alourdit parallèlement la CSG, les taxes sur l'essence, le tabac et l'alcool. L'opération aboutit, en fait, à une augmentation des impôts.

Alain Juppé dit que tous les Français vont bénéficier de «sa» baisse des impôts. Il ne dit

La face cachée de la réforme fiscale de Monsieur Juppé

En 1997, il n'y aura pas de baisse des prélèvements obligatoires.

Le gouvernement Juppé qui a prélevé 120 milliards de francs à tous les Français en 1996, propose pour 1997 de réduire de 25 milliards l'impôt sur le revenu.

Cette réforme est injuste et inefficace économiquement.

En effet, le gouvernement prend à tout le monde, et de la même manière quel que soit le niveau de revenu, à travers la fiscalité indirecte pour réduire l'impôt sur le revenu, seul impôt progressif c'est-à-dire frappant davantage les revenus élevés.

En 1996

PRÉLÈVEMENTS		RÉDUCTIONS OU CADEAUX
RDS (à 0,5%) :	25 milliards	Transferts de 40 milliards aux entreprises dont CIE 12 milliards
2 points de TVA :	61 milliards	
Suppression de la remise de 42 F sur la CSG :	9 milliards	
Majoration de la TIPP :	7 milliards	

Si on ajoute l'augmentation de la fiscalité locale, consécutive au désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités soit, en 1996, 25 milliards de francs, ceci nous donne au total un prélèvement de 130 milliards.

En 1997

En plus des mesures de 96 s'ajouteront :

PRÉLÈVEMENTS		RÉDUCTIONS OU CADEAUX
1 point de CSG élargie :	44 milliards	Baisse de la cotisation maladie 1,3% pour les salariés : 34 milliards
Taxe sur les produits pétroliers:	3 milliards	
Taxe sur le tabac et l'alcool :	8 milliards	
Aide aux contribuables modestes pour le paiement de la taxe d'habitation	0,5 milliard	Réduction de l'impôt sur le revenu : 25 milliards

réforme

pas que la moitié des ménages en sont exclus. Ils ont des salaires tellement bas qu'ils sont exonérés de l'impôt sur le revenu : peu leur importe que le barème de celui-ci soit abaissé, ils ne le paient pas. Quant à l'autre moitié, elle va en profiter de façon très différente selon l'épaisseur de son portefeuille (voir tableaux).

Le système fiscal marche à l'envers

Dans le même temps, le gouvernement saborde certaines dispositions fiscales favorables aux familles modestes, comme la prime de rentrée scolaire abaissée d'un tiers, et instaure des avantages supplémentaires pour les autres. Ceux qui peuvent investir dans le logement locatif pourront, par exemple, bénéficier d'avantages fiscaux substantiels. S'ils ont recours aux emplois domestiques, ils pourront les déduire jusqu'à 45 000 F. Un employeur peut ainsi payer moins d'impôt que son employé payé au Smic. Seront ravis de l'apprendre les retraités qui vont voir leurs impôts s'alourdir mécaniquement à la suite de la baisse du plafond de leur abattement de 10 %, et les femmes en congé de maternité dont les indemnités journalières sont désormais assujetties à l'impôt sur le revenu.

En revanche, aucune réforme n'est annoncée pour la fiscalité locale, pourtant de plus en plus lourde (cf «Un mauvais procès). Mais l'Etat souhaite réduire ses dépenses de 500 millions en 97 en limitant les avantages sur la taxe d'habitation qu'il consentait jusque-là aux contribuables modestes. Ceux-là paieront peut-être moins d'impôt sur le revenu, mais plus d'impôts locaux.

Tous les ménages vont devoir payer les nombreux prélèvements qui vont augmenter. Pour contribuer au financement de l'assurance-maladie, ils vont supporter un alourdissement de 1 % de la CSG : a priori, la justice fiscale est sauve. Devenant déductible du revenu imposable, cette hausse pèsera complètement sur les ménages non soumis à l'impôt mais passera d'autant plus inaperçue pour les hauts revenus qu'ils l'intégreront pour le calcul d'un impôt déjà abaissé par ailleurs. Pour ceux-là, il n'y a pas de petits profits. Ils pourront d'ailleurs les consacrer à arrondir leurs retraites par capitalisation en bénéficiant, une fois encore, de l'aide de l'État puisque les sommes qu'ils verseront dans les fonds de pension seront, elles aussi, déductibles de leurs revenus.

Ces mesures ne sont pas seulement injustes socialement, elles sont inefficaces économiquement. Le pouvoir d'achat des salariés stagne à 0,3%, la croissance dépassera à peine 1%, le chômage va progresser de cent mille chômeurs supplémentaires, l'investissement des entreprises chute. Dans un tel contexte, le dispositif mis en place ne peut avoir qu'un impact mineur sur la relance de la consommation... hors celle des produits de luxe. La grande majorité des ménages, elle, d'abord sensible au niveau des prix, ne pourra consommer davantage. Les riches paient de moins en moins, les pauvres de plus en plus.

L'impôt sur le revenu -6,2 % de notre PIB alors que les Anglais lui consacrent 9,4 %, les Américains 10 % et les Allemands 10,3 %- est déjà plus faible en France qu'ailleurs, mais il est le seul impôt progressif car il frappe davantage les revenus élevés : il va le devenir de moins en moins avec la diminution annoncée de la tranche supérieure de son barème. Etant déductible du revenu, le 1 % supplémentaire de la CSG devient un impôt dégressif.

Décidément, notre système fiscal marche à l'envers.

Lionel Jospin à «7/7»

«Je ne veux pas donner un programme fiscal direct, mais les directions dans lesquelles nous irions : c'est aux responsabilités qu'on peut voir, devant le déficit, le taux de croissance, le chômage, ce que l'on fait. Moi, je baisserai la TVA. Que les Français se rappellent qu'en la faisant passer de 18,6 à 20,6% c'est 60 milliards qu'on leur a pris l'année dernière. J'agirai sur la TVA parce qu'elle concerne directement la consommation, qu'on a un problème de consommation et parce que cela concernerait tous les Français.

«Ensuite, il faudrait mettre les prélèvements sur les plus-values, sur les revenus des plus-values, au même niveau que les prélèvements sur les salaires. Il faudrait égaliser le revenu du capital et le revenu du travail.

«Il faudrait aussi faire un transfert de cotisations sociales sur la CSG. Sur ce point, le gouvernement va dans un sens que nous avions préconisé. D'ailleurs, c'est Michel Rocard qui a créé la CSG. Il faut alléger le coût du travail et nous irions même plus loin dans ce sens.»

Réduction d'impôt : les non-dits de Juppé

Premièrement, la moitié des foyers fiscaux qui ne paient pas l'IR n'est pas concernée par cette réduction mais a dû supporter toutes les autres augmentations gouvernementales.

Ainsi, un ménage qui gagne 100 000 F de salaire net annuel avec deux enfants ne paye pas d'impôt sur le revenu mais il verse dans son année :

- **2000 F de taxe d'habitation**
- **3 à 4000 F de taxes sur l'essence**
- **10 000 F de TVA**
- **25 000 F de CSG et de cotisation salariale avant de toucher son salaire**

Deuxièmement, une réforme qui aboutit à concentrer l'allègement de l'impôt sur le revenu, sur les plus hautes tranches du barème.

La réduction du barème est plus forte pour les dernières tranches du barème :

	1996	1997	2001	diminution en 5 ans et en pts
1ère tranche	12	10,5	7	-5
2e tranche	25	24	20	-5
3e tranche	35	33	28	-7
4e tranche	45	43	35	-10
5e tranche	50	48	41	-9
6e tranche	56,8	54	47	-9,8

Le gouvernement diminue donc en valeur absolue de manière plus importante le barème pour les hautes tranches de l'impôt le rendant du même coup moins progressif et donc moins juste socialement.

Un tel mécanisme ajouté au point supplémentaire de CSG déductible aura comme résultat :

COUPLE AVEC 2 ENFANTS	95	96 (Juppé)	GAIN
4 Smic :	0	0	0
6 Smic :	36 858F	33 737F	31 21F
10 Smic :	96 213F	89 733F	6 480F
14 Smic :	193 980F	183 155F	10 825F

Plus on se trouve dans une tranche élevée du barème, plus le gain est important.

En fin de réforme, dans l'hypothèse suivie par le gouvernement, le gain entre les deux tranches extrêmes, pour le même couple avec deux enfants serait :

4 Smic :	0 F
10 Smic :	16 035 F
14 Smic :	24 725 F

En conclusion, le résultat permet de mettre en évidence que cette réforme de l'IR profite avant tout aux ménages aisés même si la décote sur les barèmes les plus bas permet d'abaisser le seuil de recouvrement.

Mais à ces mesures déjà pénalisantes pour les revenus des classes moyennes, le gouvernement en ajoute d'autres qui alourdissent la charge pour ces derniers :

- suppression de la réduction d'impôt au titre des enfants à charge poursuivant des études secondaires ou supérieures ;
- suppression de la réduction d'impôt au titre de l'assurance-vie qui fait que les épargnants modestes payant moins de 7 000 F d'impôts ne bénéficieront plus de la déduction fiscale liée au versement de leur prime sur le contrat ;
- suppression des réductions d'impôt au titre de la résidence principale pour les intérêts d'emprunts alors que les plus fortunés bénéficient d'avantages pour développer leurs investissements locatifs ;
- suppression des réductions d'impôt au titre des retraites avec la réduction du plafond de l'abattement de 10% sur les pensions (il passe de 31 900F à 12 000 F) ;
- les primes qui sont versées aux femmes en congé maternité seraient dorénavant assujetties à l'impôt sur le revenu.

Lionel Jospin à «7/7»

«Cette mesure est plutôt une mesure politique et peut-être électorale. Elle a d'ailleurs été annoncée à la majorité -ce qui prouve que même Freud agite les pensées des hommes politiques- en même temps qu'ils annonçaient la réforme du mode de scrutin. L'inconscient ne pouvait pas parler plus clairement.»

Dossier réalisé par Stéphane Le Foll et Monique Grima

«Le gouvernem

Interview de Gérard Le Gall délégué aux Études politiques auprès de Lionel Jospin

Gérard Le Gall a présenté la semaine dernière au Bureau national un rapport sur l'état de l'opinion. Vendredi l'a interrogé sur les principaux points de sa communication.

Comment peut-on à travers l'état de l'opinion caractériser le climat de la rentrée 96 ?

Pour aller droit au but, on peut affirmer qu'il ressemble à celui de 95, en pire ! L'usure prématurée de la nouvelle équipe au pouvoir qui, pour l'essentiel, a suivi -en plus rigide- les traces de l'équipe Balladur, s'est amplifiée. Malgré les exhortations volontaristes du président de la République, prêt à stigmatiser une troisième colonne qui saperait le moral des Français, le pessimisme et l'inquiétude dominent. Selon la SOFRES, 88 % de nos compatriotes jugent le climat social "mauvais" et 26 % des salariés, ce qui est beaucoup, se déclarent prêts à participer "certainement" à un mouvement de revendication, tandis que 37 % autres répondent "probablement".

Dans cet environnement, quelle est l'image du gouvernement ?

L'embellie de l'exécutif, selon BVA, au lendemain de l'évacuation quasi militaire de l'Eglise Saint-Bernard était très conjoncturelle. En réalité, la politique du gouvernement d'Alain Juppé n'est appréciée que par 1 Français sur 3. Aucun des grands secteurs de l'activité gouvernementale -à l'exception de la sécurité où l'opinion est partagée- ne recueille une approbation majoritaire. Le désaveu le plus fort se porte respectivement sur la politique économique (60 %), la politique sociale (64 %) et l'emploi (70 %). Au total, selon la SOFRES, l'opinion a le sentiment que l'action du gouvernement bénéficie d'abord aux "catégories privilégiées" 64 % (+5 pts par rapport à février 96), loin devant "l'ensemble des Français" 22 %, plus encore

Intention de vote au premier tour en cas d'élections législatives

Tableau 2

Source SOFRES pour le Nouvel Observateur 28-30 août 1996

	Intention de vote septembre 1996	«Fourchette» septembre 1996*	*Rappel résultats premier tour des législatives de mars 1993*
Parti communiste	9	9 • 11	9,1
Extrême-gauche	2,5	1,5 • 3	1,8
Parti socialiste	29	27 • 31	19
Divers gauche	1	0,5 • 1	1,1
Écologistes	5	4 • 5	12**
UDF	16 } 35	15 • 16,5	} 39,9
RPR	19 }	19 • 21	
Divers droite	3	2 • 3	4,2
Front national	15,5	13 • 17	12,9
	100%		100%

** La «fourchette» est établie en fonction du degré de certitude des intentions de vote émises par les interviewés et des variations de résultats selon les différentes pondérations effectuées sur la base de la reconstitution du vote aux élections législative de 1993 et à l'élection présidentielle de 1995.*

*** En mars 1993, ce chiffre inclut l'Entente des écologistes, les divers écologistes et les candidats inclassables.*

ent des privilégiés»



qu'aux "catégories défavorisées" 4 %. Bref, une politique perçue aux antipodes de la demande sociale. Gageons que la réforme fiscale ne modifiera pas ce jugement dominant !

Rétrospectivement, comment peut-on analyser l'attitude des Français à l'égard des "sans-papiers" ?

Si les deux enquêtes publiées, l'une de CSA pour le Parisien, l'autre d'IPSOS pour Le Monde, montrent une certaine forme de "sympathie" pour le mouvement des "sans-papiers", il reste que les réponses aux questions les plus politiques révèlent des attitudes de fond de la société française. Selon IPSOS-Le Monde, par exemple, 67 % des personnes interrogées "approuvent" le principe de la reconduite aux frontières des personnes non régularisées, contre 27 % qui "désapprouvent". Sans évoquer la droite, on retiendra que la gauche est partagée sur la question, tandis que les gens proches d'aucun parti sont à 70 % pour l'expulsion. A propos de la législation actuelle sur la lutte contre l'immigration clandestine (voir tableau 1), une nette majorité des Français est favorable à son renforcement (33 %) ou à son maintien (35 %).

L'assouplissement des lois actuelles recueille (26 %) tandis que seulement 4 % opinent pour leur suppression. L'ensemble de la gauche (PC + PS + Ecologistes) est majoritairement favorable aux deux premières attitudes.

Peut-on fonder, à partir des sondages, une réflexion ou une orientation politique sur la question de l'immigration ?

Observons sur cette question, comme sur d'autres, l'usage très différencié fait, ici et là, de l'enseignement des sondages ! Les commentaires sur le mouvement des "sans-papiers" pourrait illustrer mes propos. Il reste que les études d'opinion ne sont qu'un temps de l'action politique. En règle générale, il vaut mieux les lire lucidement, plutôt que de subir des reculs cuisants. 1984 pour la gauche comme 1994 pour la droite pourraient le démontrer sur la question de la laïcité. On oublie trop souvent que la lecture rigoureuse des sondages est une marque d'attention aux attentes de la société. Elle est surtout une forme de mesure des défis que les politiques doivent affronter pour faire partager leurs idées.

Quels sont les enseignements principaux des sondages dans l'appréciation du rapport de force électoral ?

Les sondages de la rentrée illustrent le rééquilibrage entre la gauche et la droite parlementaire (voir tableau 2). L'autre aspect intéressant de l'enquête de la SOFRES pour le Nouvel Observateur réside dans l'appréciation positive des souhaits d'une majorité d'électeurs en faveur d'une victoire de la gauche 39 %, contre 38 % qui souhaitent le maintien de la Droite au pouvoir. C'est encourageant, mais naturellement rien n'est joué. Face à une opinion en proie au doute, seule l'originalité et la force de nos propositions pourront accréditer l'idée qu'au-delà d'une alternance entrevue une nouvelle politique est proposée. C'est l'enjeu de notre troisième Convention.

Ton diagnostic sur le rapport de force électoral explique-t-il les propositions d'Alain Juppé en matière de mode de scrutin ?

L'histoire enseigne que tout projet de réforme en la matière est rarement l'expression du seul souci d'avènement d'une démocratie plus accomplie. Observons que la proposition est tardive, que la majorité actuelle sur cette question, comme sur d'autres, est très divisée et que le parfum d'inconstitutionnalité est fort. Il reste, conformément à nos orientations, que l'introduction d'une dose de proportionnelle pourrait avoir, après un débat clair, notre agrément.

Quelle est aujourd'hui l'influence du Front national ?

Dans ce climat de crise sociale et de désarroi de la majorité, beaucoup d'indices -popularité de Le Pen en hausse, intentions de vote fortes- confirment l'importance du FN dans notre système politique. Nous aurons prochainement l'occasion d'analyser collectivement son influence et les remèdes pour y faire face. Aujourd'hui, face aux déclarations racistes de Le Pen, l'heure est à l'indignation. En reprenant des thèses du XIXe siècle sur la hiérarchie des races, thèses qui préparaient un XXe siècle tragique, Jean Marie Le Pen vient lui-même de démontrer, si cela était encore nécessaire, après l'abject «point de détail de l'Histoire» (1987) qu'il est bien d'extrême droite. Je pense que les tribunaux auront été, cette fois, attentifs à ses paroles. Si ses propos ve valent pas condamnation alors il faudra changer la loi. ■

La perception de la législation sur l'immigration clandestine

D'une façon générale, en matière de législation sur la lutte contre l'immigration clandestine, quelle est votre opinion en fonction de ce que vous savez des lois actuelles ?

Tableau 1

Source IPSOS pour Le Monde le 24 août 1996

	ensemble	PC*	PS	Écologistes*	UDF	RPR	FN*	Proche d'aucun parti
On doit renforcer	33	34	20	36	31	37	73	35
On doit les maintenir	35	28	27	32	52	48	19	33
On doit les assouplir	20	20	35	21	14	9	3	15
On doit les supprimer	4	7	9	4	1	2	-	4
Ne se prononce pas	8	11	9	7	2	4	5	13

* *Résultats à interpréter avec prudence compte tenu de la faiblesse des effectifs*

La force de l'intégration

"La loi que l'on veut substituer à la loi Pasqua doit être fidèle à nos principes et à nos valeurs."



Ahmed Ghayet, délégué à l'Intégration, auprès de Lionel Jospin

Lionel Jospin a parlé de lois de substitution aux lois Pasqua. Peux-tu nous préciser cette proposition ?

Le Premier secrétaire a dit clairement que si l'on arrive au pouvoir, il souhaitait voir la législation dite «Pasqua» remplacée par une législation qui nous soit propre, et que le PS ferait en son heure ses propositions. Ce que je sais déjà c'est que nous rétablirons la loi ancienne du droit du sol. Egalement acquis, une lutte réelle et efficace contre le travail clandestin. Elle vise notamment les patrons des grandes entreprises de sous-traitance qui emploient beaucoup de travailleurs «au noir». De même que les filières d'immigration clandestine, qui sont d'importants réseaux d'argent.

Par ailleurs, il faut établir une distinction claire entre les clandestins et les «sans-papiers» transformés en «irréguliers» par l'effet des lois Pasqua notamment. Je pense que les critères établis par le collège des médiateurs sont une réelle base de travail. Je suis d'accord avec eux pour dire que les conditions familiales, la situation humaine, le fait qu'ils ont vécu sur notre sol en cotisant à un certain nombre de caisses de sécu, de mutuelle et autre, constitue un critère valable de régularisation. Ces médiateurs ont été complètement bafoués par le gouvernement.

La loi que l'on veut substituer à la loi Pasqua doit être fidèle à nos principes et à nos valeurs. Pour une bonne partie des militants, l'engagement au PS s'est fait sur la défense des droits de l'homme, la défense des immigrés. Il ne faut pas les décevoir, notamment les plus jeunes, très sensibilisés à cette cause. Je tiens beaucoup à la reconnaissance du droit au regroupement familial. Tout comme aux certificats d'hébergement. Les maires qui refusent systématiquement de les délivrer ont tort, car les critères imposés sont déjà très durs. D'autant plus que les consulats donnent les visas au compte-gouttes. Il ne faut pas croire non plus que tous les étrangers venus en visite en France ont envie d'y rester. Durcir les critères c'est risquer de tuer le tourisme !

Le domaine de la loi est-ce la seule dimension de ta lutte ?

Non ! J'entends bien me battre sur une politique de coopération Nord-Sud. On ne peut pas dire aux jeunes des pays d'Afrique et du Maghreb «restez chez vous» et en même temps piller leurs richesses ! Le jour où la France paiera à leur juste prix les matières premières aux pays dits du tiers monde on aura déjà fait un grand pas. Il faut permettre à ces populations de vivre chez elles dans des conditions

L'immigration en France aujourd'hui :
FANTASMES ET RÉALITÉ

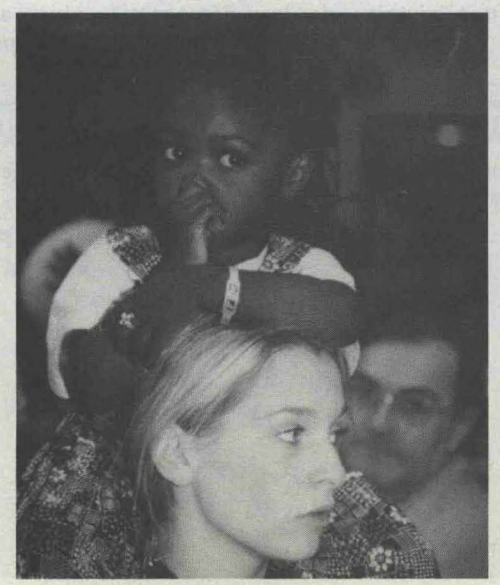
La population immigrée s'accroît annuellement de 0,4 % depuis 1982, contre 2,3 % dans la période antérieure à 1975. Actuellement, la part des étrangers et de descendants de première génération est à peine supérieure à ce qu'elle était au début des années 30.

S'il n'y avait pas eu d'immigration étrangère en France au cours des cent années précédentes, en 1986 la population aurait été de 45 millions de personnes. L'immigration est une variable interne au facteur démographique.

Le flux migratoire plancher est estimé par le ministère de l'Intérieur à 120 000 étrangers entrant chaque année en France avec un visa d'au moins un an (étudiants, travailleurs, regroupement familial), compensé par 40 000 retours au pays. Ces chiffres montrent à quel point le slogan "immigration zéro" utilisé par la droite est un leurre dangereux. Car en brandissant des contre-vérités, il alimente la "peur de l'autre".

C'est pourquoi le Parti socialiste a, ces derniers mois, notamment au travers de l'affaire des sans-papiers, rappelé vigoureusement son opposition aux lois Pasqua-Méhaignerie.

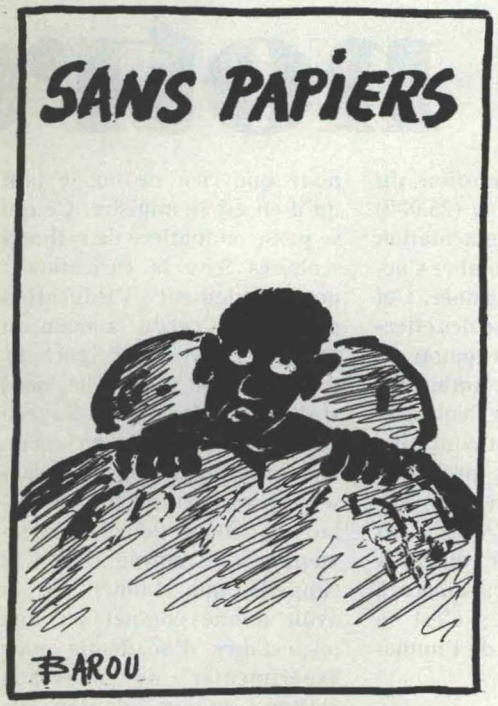
Ces lois ne sont ni acceptables dans le fond, ni applicables dans le respect du droit. Les immigrés sans-papiers, ont souvent été mis dans l'illégalité par des pratiques administratives locales contraires à la législation, ou gouvernementales contraires aux droits de l'homme ou aux conventions internationales. En effet, ces lois ont abouti à refuser ou à ne pas renouveler un titre de séjour à des étrangers dont les attaches en France sont réelles (parents et conjoints de Français ou d'étrangers en situation régulière, enfants venus hors regroupement familial...).



La remise en cause du droit du sol a abouti à ce que des jeunes nés en France se retrouvent brusquement sans papiers à leur majorité, expulsables dans un pays qu'ils ne connaissent pas.

La commission Immigration-Intégration du PS s'est saisie de ce dossier dès le mois d'avril et travaille sur des propositions permettant de substituer aux lois Pasqua une nouvelle législation. Avec notamment pour principes directeurs : le rétablissement du droit du sol tel qu'il existait avant 1993, l'application des règles européennes du regroupement familial, l'accélération des procédures de naturalisation, la lutte contre le travail clandestin, enfin le renforcement de la coopération Nord-Sud.

Adeline HAZAN
Secrétaire nationale aux Questions de Société





décentes. Et puis il y a un cordon ombilical qu'il ne faut pas couper. Ils aiment notre pays. Que je sache, à une époque, on a été heureux de trouver des Maghrébins, des Africains, pour défendre la liberté de la France !

Il semble que l'accent est plus souvent mis sur l'immigration que sur l'intégration. Est-ce pour cela que tu portes l'essentiel de ton effort aux travaux de la commission «jeunesse issue de l'immigration» ?

Oui. Il faut déconnecter le concept d'immigration de celui d'intégration. Il faut dissocier les lois que nous allons proposer pour l'immigration de nos propositions pour une réelle politique d'intégration. Il y a des populations d'origine étrangère qui vivent en France de façon régulière, il y a des immigrés qui entrent chaque année dans un cadre légal, et puis il y a toute une population en instance que l'on baptise «les flux». Ne mélangeons pas tout. Aujourd'hui, les enfants issus de l'immigration sont en majorité français. Aux Jeux Olympiques, par exemple, quand Jamel Bouhras, médaille d'or de judo, monte sur le podium, qu'est-ce qui retentit ? La Marseillaise. Et que dit-il ? «Je dédie ma victoire à mon pays, la France, et aux musulmans». L'immense majorité de la jeunesse issue de l'immigration adhère aux valeurs de la République, ce qui n'empêche pas les spécificités culturelles. L'exemple de Jamel ou celui de Ghani Yalouz, médaille d'argent en lutte, c'est l'image de la France d'aujourd'hui, riche de toutes ses composantes.

Quand tu dis «il faut que l'Islam sorte des caves», ce propos peut paraître ambigu. Cela signifie-t-il qu'il faut construire des mosquées partout ?

Quand tant d'argent public est déjà dépensé pour la visite papale... Non bien sûr. Pour moi, sortir l'Islam des caves, cela veut dire lui donner une visibilité, le sortir de la clandestinité. Dans le cadre strict de la laïcité, il faut permettre à l'Islam d'avoir droit de cité au même titre que les autres religions reconnues en France.

Evidemment, il n'est pas question qu'une municipalité finance la construction d'une mosquée. Mais je crois qu'il n'est pas digne d'obliger des gens qui souhaitent pratiquer leur religion d'aller le faire dans une cave. Je ne prône pas des mosquées à minaret dans toutes les villes, je parle simplement de lieux de culte décents.

Le gouvernement de droite a laissé pourrir la politique de la ville à laquelle s'étaient attelés les gouvernements de gauche. Comment le PS compte-t-il remonter ce lourd handicap ?

D'abord, je pense que pour réussir l'intégration, il faut valoriser la dimension politique. Et là, notre parti n'a pas rempli suffisamment son rôle d'intégration. Le PS a vocation à former des cadres politiques y compris dans la jeunesse issue de l'immigration. Ces jeunes adhèrent au PS, au MJS surtout, mais, dans les sections, dans les fédérations, dans les municipalités, quelle place leur fait-on ? J'ai peur que l'on accepte volontiers le jeune beur ou le jeune black quand il éteint les incendies dans sa cité, plus souvent d'ailleurs avec un arrosoir qu'avec une lance, ou quand il sort les gamins à la piscine. Mais dès qu'il s'agit de lui confier des responsabilités politiques, de lui permettre d'être un cadre, alors on est beaucoup plus frileux. Je crois qu'il est normal et nécessaire d'avoir des secrétaires de section, des responsables de commission, et pourquoi pas des Premiers fédéraux, qui seraient des jeunes issus de l'immigration ! Non, parce qu'ils sont issus de l'immigration mais parce qu'ils auraient les compétences et la maturité requises. Quelle place va-t-on faire sur nos listes, à cette jeunesse, pour les élections qui se profilent ? Sans aller jusqu'au quota, faisons en sorte que notre parti se comporte en véritable vecteur d'intégration. Et que ces jeunes qui ont fait l'effort de nous rejoindre, ce qui n'est pas toujours facile, ne soient pas déconsidérés auprès de la jeunesse de leur quartier. Qu'ils puissent servir de passerelle. Qu'ils ne s'entendent pas dire : «Tu as adhéré au PS, et alors tu fais quoi pour nous ?». La commission en a parlé avec le Premier secrétaire. Il a répondu : Vous avez raison, faites-moi des propositions. Lionel Jospin a tendu la perche, alors : aux actes camarades !

Et le droit de vote ?

Notre Convention sur la démocratie l'a entériné.

Propos recueillis par Monique Bartholomeus

CRITÈRES DE RÉGULARISATION DES MÉDIATEURS

Après une réunion avec les familles africaines, "réfugiées de Saint-Ambroise", et avec leur accord, le collège des médiateurs a établi une liste de critères qu'il considère comme justifiant une régularisation :

- **Parents d'enfants français ;**
- **Conjoint ou concubin notoire de Français ;**
- **Conjoint et enfant en situation régulière en France ;**
- **Parent d'enfant né en France ;**
- **Débouté du droit d'asile entré en France avant le 1er janvier 1993 ;**
- **Personne ayant un proche parent résidant en France (ascendant, frère, sœur) ;**
- **Personne dont le retour interromprait le traitement médical d'une maladie physique ou mentale grave ;**
- **Personne dont le retour l'exposerait à des risques sérieux ;**
- **Etudiant (e) en cours d'études universitaires reconnues ;**
- **Personne ayant une bonne insertion dans la société française mais dépourvue d'un titre de séjour.**

Le collège des médiateurs.

L'école est notre

Un entretien avec Jean-Claude Fortier, Délégué national à l'Education.



Cette rentrée laisse une curieuse impression : elle s'est déroulée sans incident majeur, et on a pourtant l'impression que quelque chose est cassé. Comment analyses-tu la situation ?

Cette rentrée est nauséeuse, en effet. Les enfants sont dans leurs classes, les maîtres les y ont accueillis, on s'est mis au travail, mais le moral n'y est pas. Je crois qu'il y a chez tout le monde la perception que c'en est fini -provisoirement en tout cas- de la priorité à l'Education nationale dont nous avions fait un principe absolu de notre action au pouvoir.

Les parents n'ont pas besoin de dessin pour comprendre ce que signifie la baisse de 500 francs par enfant de l'allocation de rentrée, et la suppression de 5.000 postes au budget de 1997 a créé un véritable électrochoc chez les enseignants.

L'allocation de rentrée scolaire n'avait été portée à 1.500 francs que l'an dernier, à titre exceptionnel ; et le gouvernement ne reconnaît qu'un "dégraissage" de 2.300 emplois d'enseignement, qu'il justifie par la baisse d'effectifs d'élèves...

Il n'empêche, sur le premier point, que le montant de l'allocation est brutalement réduit d'un tiers à une époque où le chômage est toujours en augmentation, à un moment où le nombre des familles qui ont du mal à acheter les fournitures scolaires s'est encore accru. Lionel Jospin a souligné un aspect très grave de l'évolution récente de la vie scolaire : l'apparition de phénomènes de malnutrition -notamment dans certaines zones d'éducation prioritaire- en liaison avec une baisse très forte des inscriptions en cantine, au collège surtout, faute de ressources familiales suffisantes. Ces manifestations nouvelles de pauvreté à l'intérieur même de l'école, sources de détresse et de violence, nécessitent une prise en charge renforcée des élèves les plus démunis ; et voilà qu'on réduit uniformément -aveuglément- une forme de soutien financier particulièrement utile en début d'année !

Je reviens sur les suppressions d'emplois d'enseignement pour dire que le chiffre officiel de 2.300 relève de la manipulation pure et simple puisqu'il s'agit d'un solde mensonger : on soustrait 2.700 créations d'emplois dans le supérieur de 5.000 disparitions de postes en primaire et secondaire... qu'aucun des nouveaux universitaires ne viendra évidemment compenser dans les écoles ou en collège. Pourquoi dans ces conditions ne pas annoncer "seulement" 1.000 emplois de moins, si Bayrou, comme il le laisse entendre, ouvre non pas 2.700 mais 4.000 emplois supplémentaires à l'Université (ce qui serait plus conforme aux besoins réels) ? La vérité est que le déficit "sec" de postes d'instituteurs et de professeurs, si les derniers arbitrages budgétaires sont confirmés, sera de 5.000 à la prochaine rentrée scolaire.

L'argument de la baisse du nombre d'élèves est à relativiser, et il se détruit lui-même. Il est à relativiser, même si l'école perd entre 0,5 et 1 % de ses effectifs par rapport à l'année 1995-96 (environ 50.000 enfants de moins dans les classes), parce que la diminution du nombre des collégiens (25.000) est annulée par l'augmentation des lycéens dont le nombre s'accroîtra encore cette année. Cet argument de la baisse des effectifs d'élèves apparaît comme un auto-démenti aux ambitions affichées d'améliorer l'encadrement pédagogique et éducatif : le ministre sait et proclame qu'il n'y a pas d'autres moyens pour combattre vraiment l'échec scolaire, pour vaincre la violence, mais on travaillera à moyens constants ; c'est la duplicité au service de l'immobilisme.

Peut-on tenir pour quantité négligeable le "nouveau contrat pour l'école" ? Des mesures comme l'expérimentation des nouveaux rythmes scolaires ne sont-elles pas positives ?

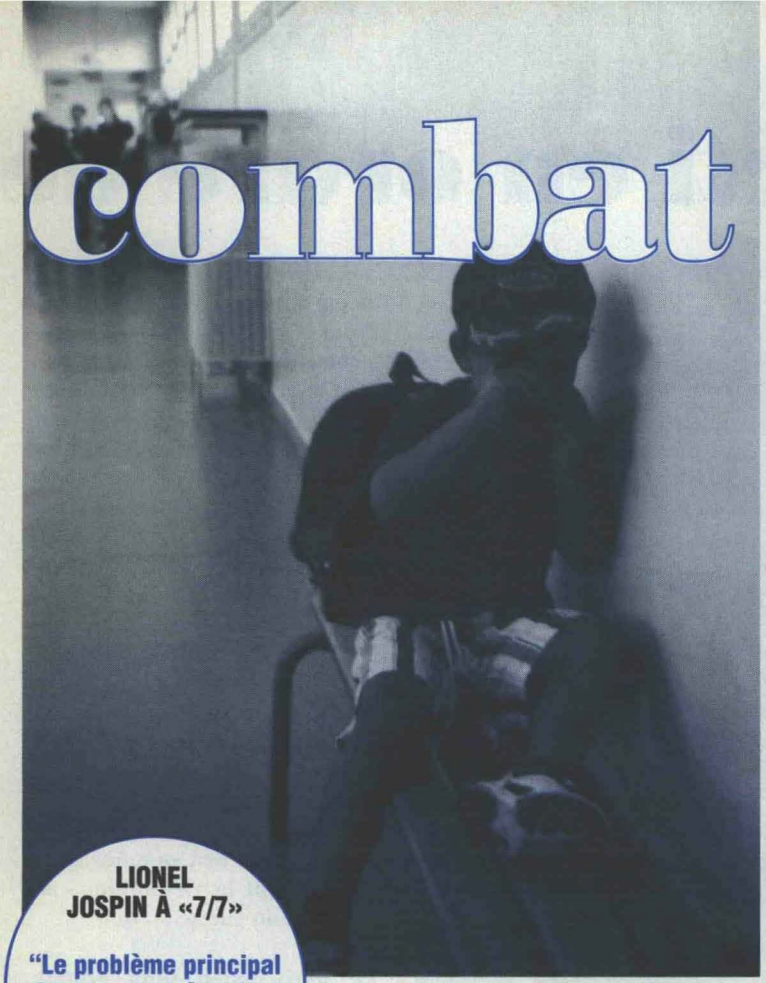
Ces dispositions sont ponctuelles ou platoniques ; les meilleures d'entre elles sont des repiquages d'initiatives que nous avions prises au gouvernement.

Quant au "nouveau contrat pour l'école", c'est un mauvais amalgame de dispositions qui peuvent être très concrètes cette fois, dont certaines entrent d'ailleurs en application, mais qui ne sont plus reliées entre elles par une pensée politique, encore moins par une volonté de politique éducative ; sauf peut-être lorsque le vieux réflexe sécuritaire, mâtiné de symboles ambigus comme celui de l'école "sanctuaire", conduit à l'instauration de "classes-sas" ou à la banalisation des "sixièmes de consolidation" qui peuvent, si l'on n'y prend pas garde, établir de nouvelles filières de relégation. Les prestations télévisées du ministre à l'occasion de la rentrée -sur l'adaptation de certains programmes, sur les cassettes de langues, sur les classes "Charpak"- montrent bien que la méthode de Bayrou, ce n'est pas de réformer en douceur l'Education nationale, c'est d'amuser gentiment la galerie pour que rien ne bouge tant qu'il en est le ministre. Ce qui se passe en matière de rythmes scolaires frise la caricature : non seulement l'Education nationale a perdu la main au profit de Jeunesse et Sport sur cette question essentielle, mais voilà que François Bayrou annonce, la bouche en coeur, une expérimentation généralisée des nouveaux rythmes scolaires... dans deux départements... à la rentrée 97/98 ! Je rappelle que Lionel Jospin avait donné compétence aux inspecteurs d'académie pour expérimenter de nouveaux rythmes mieux adaptés aux besoins de l'enfant et à l'évolution de la société, que toutes les formules ont été éprouvées depuis plusieurs années à l'échelle de toute la France et que des études récentes -je pense notamment au livre de Georges Fotinos et François Testu présenté dans ces colonnes voici peu de temps- indiquent clairement les impasses à éviter et les voies à suivre. Là encore, on temporise et d'expérimentations inutiles en fausses concertations, on fait du surplace.

A l'Université d'Été de la Rochelle, tu as critiqué "une gestion aléatoire et méprisante". Peux-tu l'expliquer ?

Le gouvernement s'emploie à appliquer au Service public la logique libérale de "précarisation de l'emploi" qui participe de la conception capitaliste de l'efficience économique. On a vu le processus s'engager avec EDF-GDF, la SNCF ou Air-France,puis avec France-Télécom et la Poste ; voici qu'on l'étend à des services publics comme l'Éducation nationale qui n'ont plus rien d'industriel et commercial mais qui sont peut-être les plus profondément économiques si l'on veut bien considérer la valeur foncière de l'investissement formation". Si nous laissons les gouvernements raisonner "à coût constant par tête d'élève", ce ne sont plus seulement les postes

combat



LIONEL JOSPIN À «7/7»

"Le problème principal de cette rentrée, c'est que l'on sent que c'est la fin de la priorité à l'éducation"

d'enseignants partant à la retraite que l'on supprimera l'an prochain alors même que la demande, le besoin social d'éducation ne cessent d'augmenter.

La gestion par l'offre est aléatoire et elle est méprisante pour les personnels de l'Éducation nationale : au moins 10.000 maîtres auxiliaires non renouvelés lors de cette rentrée -au chômage- autant de jeunes professeurs voués à des remplacements comme "titulaires académiques", sans poste fixe, et plus de 5.000 titulaires sans poste du tout, en surnombre faute de supports budgétaires, alors que le ministère entretient d'une année sur l'autre un volant de plus de 800.000 heures supplémentaires dont une bonne part pourrait être transformée en emplois. Et toujours pas de recrutement ATOS malgré une pénurie criante, alors qu'on tarit celui des enseignants : 10 à 15 % de postes en moins aux concours, aux CAPES notamment, sans compter le refus systématique de faire appel aux candidats inscrits sur les listes supplémentaires !

Il y a encore plus grave en amont, du côté des élèves. Car au bout d'une logique comme celle-là, c'est l'égalité devant le Service public qui est en question : sur la relation entre établissements publics et privés sous contrat, sur les équilibres entre établissements publics. Je n'insiste pas, on connaît les stratégies d'évitement qui permettent aux parents initiés de biaiser avec la carte scolaire et d'éviter à leurs enfants les établissements difficiles des zones "à risques", mais il s'agit là de la question centrale ; or on ne réduira pas la grande difficulté scolaire, qui commence souvent par la grande difficulté familiale, sans maîtres supplémentaires ni sans éducateurs. L'envoi de militaires du contingent dans les collèges pour lutter contre la violence est au mieux un palliatif, en tout cas un terrible aveu de carence : que deviendra donc l'Éducation nationale quand la conscription sera abolie ? De restriction budgétaire en compression de moyens, le modèle de l'école républicaine, d'une école redistributrice du savoir, égalitaire, ne résisterait pas éternellement.

Que faire ?

Réagir et agir. Réagir, c'est se battre au quotidien en critiquant et en dénonçant les mesures conservatrices d'un pouvoir pour lequel l'école est plutôt un lieu de reproduction -voire d'aggravation- des hiérarchies sociales existantes ; nous le faisons au plan national par tous les canaux possibles et chaque fédération s'emploie à cette mission d'explication et de contestation selon les situations locales. Partout, les militants socialistes s'engageront dans les manifestations du 30 septembre prochain contre les mauvais coups portés à l'École. Agir, c'est préparer l'avenir de l'École, pour l'assumer bientôt, de nouveau.

La question de l'intégration sociale pour l'École, celle de l'égalisation des chances par l'École seront au centre de la troisième convention du parti qui commence ; elles sont au cœur de l'engagement des socialistes, dans cette conviction que l'École de la République reste l'indispensable ferment, aujourd'hui plus que jamais, de la justice sociale et d'un progrès social ; d'un développement économique et social fondé sur la solidarité.

Propos recueillis par Victor Robert

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

Les travaux de l'atelier «Education, Formation, Culture»

130 participants : ce fut sans doute l'un des ateliers les plus suivis. Suivi n'est d'ailleurs pas le terme exact, si l'on en juge par le nombre de prises de parole : 25 au bas mot, en 3 heures et demie. Jean-Claude Fortier, dans ses fonctions d'animateur, a choisi de privilégier l'intervention de la salle ; et ça marche très vite. Les deux anciens ministres jouent le jeu depuis la tribune, se coulent dans l'échange des questions-réponses et leurs exposés s'intègrent dans la discussion. Frédérique Bredin demande des «propositions de combat» dans ce domaine stratégique de la redistribution du savoir et des responsabilités ; elle insiste sur la relation du système éducatif aux familles, plaide pour la scolarisation à deux ans (en tout cas dans les ZEP), appelle l'État à maîtriser des rythmes scolaires mieux adaptés aux besoins de l'enfant. Jack Lang revendique l'héritage socialiste en matière d'éducation, de recherche et de culture, mais au service d'une réflexion renouvelée et novatrice sur l'École du XXIe siècle : donner du sens à l'Éducation, ce sera tourner le dos à toutes les formes de «gavage» pour sélectionner l'essentiel et le maîtriser. Christian Join-Lambert explique les enjeux contemporains de la laïcité.

Sans trop de considération pour la proposition de l'animateur de structurer un peu la discussion autour de 3 thèmes -questions de pédagogie, problèmes d'organisation, points de blocage du système éducatif- toutes les difficultés rencontrées et les diverses solutions envisageables viennent sur le tapis ; depuis la liaison maternelle/cours préparatoire jusqu'aux inégalités devant l'enseignement supérieur à propos des classes préparatoires et de la relation Écoles/Universités. Le débat est vivant et étonnamment cohérent : entre Célestin Freinet et Bertrand Schwartz -dont la mémoire est rappelée-, de la place des travailleurs sociaux à la refonte des ZEP et aux limites de la «discrimination positive», qu'il s'agisse du «salaire étudiant» ou de l'aide aux devoirs, de la redéfinition des fonctions d'enseignement ou de l'évocation d'une «communauté d'immeuble» à propos du rôle des collectivités territoriales, c'est toujours du combat contre l'inégalité qu'il s'est agi. Et de la recherche d'un équilibre au service de l'École entre la nécessaire diversité locale et la mission fondamentale unificatrice de l'État.

J.Y.C

La rénovation ce n'est pas la fascination pour le nouveau, pour le neuf ; la rénovation c'est plutôt redécouvrir l'authenticité, le sens de notre combat, la limpidité de notre message.
La rénovation, c'est montrer que notre engagement n'a de sens que s'il a pour finalité de transformer le monde dans lequel nous vivons, un monde injuste et profondément inégalitaire.
Le processus consiste donc à débarrasser le PS de tout ce qui l'ankylose, le sclérose, cette rouille bureaucratique qui s'est accumulée au fil des ans. Nous avons commencé à peigner nos statuts, à mettre sur pied un fonctionnement plus transparent, plus simple, plus démocratique.
Il ne doit pas y avoir de socialistes de seconde zone. Chacun a son mot à dire, doit pouvoir se faire entendre même si au bout du compte la cohésion est la condition d'une bonne lisibilité. Mais la rénovation nécessite de remettre en cause en profondeur nos comportements, de pratiquer la politique citoyenne, celle qui n'exonère personne des obligations militantes, à l'opposé des pratiques notabilistes ou féodales.
A l'aube du troisième millénaire nous avons à relever un défi : montrer que l'on peut faire de la politique autrement tout en étant fidèle à ses valeurs et à son histoire.

Jean-Pierre Bel

Un parti en ordre de



Jean-Pierre Bel, Secrétaire national aux Fédérations, dresse un premier bilan de la nouvelle organisation du Parti socialiste qui prépare collectivement avec ses fédérations et ses sections l'échéance de 1998.

Quel constat faites-vous du fonctionnement du Parti socialiste ?

Le parti sort d'une longue période sclérosée où il était devenu une espèce de machine qui tournait en rond, qui se suffisait à elle-même et qui avait perdu de vue ses objectifs essentiels, à commencer par la popularisation de nos idées. Le processus de rénovation mis en place depuis plusieurs mois vise à refaire du Parti socialiste un grand parti en prise sur son temps. Pour cela, il redonne toute leur place à ceux qui doivent être les acteurs essentiels de cette organisation, c'est-à-dire les militants, les responsables au plan local en liaison avec les responsables nationaux. Plus facile à dire qu'à faire, ce processus passe par une réhabilitation de l'action politique locale, la mise en responsabilité de nos cadres sur le terrain pour qu'ils impulsent l'action et l'animation et ne se cantonnent plus d'être la caisse de résonance des directives nationales. Nous avons franchi un premier pas lorsque nous avons décidé que les militants trancheraient sur les grandes questions qui touchaient à la vie interne du parti : choix du candidat aux élections présidentielles, choix sur les modifications dans le fonctionnement du parti au moment du débat sur la rénovation.

> “Un parti comme le nôtre ne peut se contenter de constater une situation, de la déplorer ”

Quels sont les liens qui existent entre le siège central et les directions fédérales ?

Il y a, au niveau national, une volonté d'assurer une fluidité totale, une relation interactive entre ce qui se pense et se fait dans les départements et le siège central. Nous n'avons pas résolu tous les problèmes. Par exemple, pour que la circulation entre la base et le sommet et inversement fonctionne, il faut que la diffusion de l'information se fasse presque instantanément. En plus des outils traditionnels dont nous disposons aujourd'hui pour communiquer (Vendredi, circulaires, fax ou téléphone), nos fédérations, puis nos sections, doivent être équipées de moyens modernes de communication permettant ces échanges instantanés. Le PS est sur Internet déjà depuis plusieurs mois mais il faut que l'on puisse y accéder, que nos militants vivent la vie politique au moment où elle se déroule.

Le parti est-il plus proche aujourd'hui des fédérations, des sections ?

Incontestablement. Depuis quelques mois, nous organisons des déplacements de la direction nationale dans les départements, comme la journée du PS dans les Alpes-Maritimes qui fut une réussite et celle du 17 octobre prochain dans la région Rhône-Alpes. Nous montrons ainsi que le PS peut rayonner bien au-delà de la capitale. Nous avons observé après notre passage dans les Alpes-Maritimes un regain de confiance des militants de la fédération. Nous recevons également, tous les mercredi, à tour de rôle, les directions fédérales qui ont la possiblité d'exprimer directement aux dirigeants leurs points de vue et leurs attentes. Au niveau des sections, nous avons réuni tous les secrétaires de sections pour la deuxième convention. Ajoutons qu'aujourd'hui, ceux-ci participent aux conseils fédéraux et pèsent ainsi sur les orientations politiques de leurs fédérations.

Sentez-vous que le plaisir de militer reste vif au sein des fédérations ?

La motivation varie en fonction des échéances. Il y a des moments forts dans la vie poli-

marche

tique française et c'est autour de ces grands moments que les gens se retrouvent et s'engagent dans une action politique. Ensuite, le soufflé retombe comme par exemple après la présidentielle, et la difficulté pour le parti est de conserver l'énergie qui s'est manifestée à l'occasion d'une grande élection. Les militants ne fonctionnent pas tous de la même manière : il y a ceux qui ont un véritable besoin d'adhérer, d'être des citoyens engagés, et il y a ceux qui s'engagent en pointillé, des gens qui ont des convictions mais se sentent trop à l'étroit dans une structure de parti, des gens qu'on retrouve au moment des grands combats, ce que le Parti communiste appelait les compagnons de route... Mis à part les grands rendez-vous électoraux, certains événements comme les grands mouvements sociaux de décembre dernier ravivent les débats dans les fédérations. Tout l'enjeu de la rénovation est de faire que tous ceux qui depuis longtemps nous accompagnent puissent trouver leur place dans le parti. Il ne faut pas tomber dans le piège du monolithisme. Lorsque nous regardons les 102 fédérations au plan national, la situation n'est pas la même partout : certaines fédérations ont retrouvé un véritable dynamisme, le nombre d'adhésions a augmenté, nous sentons des perspectives de reconquête. Il existe actuellement un nouvel engouement, un apport de nouveaux adhérents dans des fédérations comme l'Aude, le Nord, l'Isère ; les effectifs augmentent dans les fédérations des Landes, du Puy-de-Dôme, de la Gironde, des Bouches-du-Rhône... Dans d'autres fédérations, où les effectifs sont tombés très bas, il est difficile de restructurer tant la décomposition est avancée.

> "Nous avons rompu avec les vieilles habitudes qui consistaient à nous regarder le nombril"

Quelles sont les actions engagées pour "sauver" ces fédérations ?

Nous prenons en charge ces fédérations pour les aider de manière concrète : au niveau financier d'abord en les dotant d'une péréquation, c'est-à-dire d'une subvention significative. Nous resserrons également nos liens en orientant plus fréquemment les déplacements des responsables nationaux dans les fédérations qui en ont besoin. Nous voulons les soutenir dans des campagnes d'adhésion, car nous savons que les gens, avant de venir à nous, doivent être aujourd'hui sollicités.

De quelle manière le parti et ses fédérations préparent-ils l'échéance de 1998 ?

Nous avons commencé par nous soucier de la place qui est faite aux femmes dans la vie publique et politique. Un parti comme le nôtre ne peut se contenter de constater une situation, de la déplorer. Lionel Jospin nous a fixé des objectifs pour y remédier ; nous y travaillons dans l'échange et le dialogue avec les fédérations. Ensuite, nous avons à mettre notre organisation en ordre de marche. Cela signifie, dans un premier temps, privilégier le débat autour de notre projet, nos idées, même s'il y a parfois entre nous des différences. En tout cas, c'est clair, nous avons rompu avec de vieilles habitudes qui consistaient à nous regarder le nombril. Nous devons proposer en 1998 un programme élaboré collectivement, conscients de nos responsabilités mais aussi des attentes et des aspirations des Français. Dans la dernière ligne droite, nous saurons alors, comme nous l'avons toujours fait, déclencher une formidable dynamique, gage, j'en suis persuadé, d'efficacité et d'espérance.

Propos recueillis par Victor Robert.

Jaurès actuel

«Lire Jean Jaurès aujourd'hui, c'est puiser aux sources du génie républicain et socialiste.
Liberté, égalité, fraternité, laïcité... Grand intellectuel, il mit tout son talent,
toute sa force de conviction au service de la démocratie et de la paix.
Son œuvre nous fournit des clés de compréhension du monde actuel.
Elle échappe au temps et s'inscrit dans le patrimoine de l'humanité.»



Des textes exceptionnels mis aujourd'hui à votre disposition.

- Etudes socialistes, L'action socialiste, «L'armée nouvelle».
- L'enseignement, laïcité, humanisme, L'école laïque.
- Les grandes batailles politiques «l'Affaire Dreyfus», etc.
- Questions économiques et sociales
  - Les grandes réformes ouvrières (retraites, assistance, conditions de travail).
  - La verrerie ouvrière. Les conflits du travail : grèves des mineurs, des PTT, des cheminots, etc.
- Le monde et les hommes.

«De la réalité du monde sensible», jugement littéraire, l'art, sa correspondance et ses discours.

L'œuvre de Jean Jaurès
Réimpression de l'édition originale de 1931 en 9 volumes



Format 16x24 cm à la française. Impression sur bouffant sans bois. Reliure plein skivertex bordeaux avec signature de Jean Jaurès au fer à dorer et signet.

I. Les Alliances Européennes (1887-1903)
II. La Paix Menacée (1903-1906)
III. Etudes Socialistes I (1888-1897)
IV. L'Armée Nouvelle
V. Le Guêpier Marocain (1906-1908)
VI. Etudes Socialistes II (1897-1901)
VII. Europe Incertaine (1908-1911)
VIII. De la Réalité du Monde Sensible
IX. Au Bord de l'Abîme (1912-1914)

Attention ! Tirage limité

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Téléphone : .....

Merci de retourner ce bon de renseignement rapidement à :
Histoire et Politique. Diffusion Valesco. 22 rue Béteille,
31500 TOULOUSE. Tél. : 61 48 85 78 fax : 61 48 99 80.

AGENDA DU PREMIER SECRÉTAIRE

LUNDI 9 AU JEUDI 12 SEPTEMBRE :
- Congrès de l'Internationale socialiste à New-York.

MERCREDI 18 SEPTEMBRE :
- Bureau national et Secrétariat national
Commission «Recherche».

JEUDI 19 SEPTEMBRE :
- Déplacement en Côte d'Or,
Réunion publique à Dijon.

VENDREDI 20 SEPTEMBRE :
- Toulouse.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE :
- Conseil national.

AGENDA

Mercredi 11 septembre :
- FNESER : Exécutif collégial et Bureau national.
- PSE : Bureau, à Bruxelles.

Dimanche 15 septembre :
-1er tour des élections cantonales partielles dans le canton de Toulon.

Mardi 17 septembre :
- Réunion de la commission «Renouveler l'État».
- FNESER : Réunion de la commission «Communes rurales».
- PSE : Réunion du Bureau, à Strasbourg.
- Ségolène Royal réunit le groupe de pilotage du groupe de travail sur les services publics.
- Roger Tropéano réunit le groupe de travail sur la francophonie.

Mercredi 18 septembre :
- Réunion de la commission «Afrique».
- Réunion de la commission «Emploi-insertion».
- Réunion du groupe de travail «Cohésion sociale-solidarités territoriales» animée par Elizabeth Guigou, Louis Mermaz et Jean Poperen.

Vendredi 20 septembre :
- Ahmed Ghayet participe à une réunion avec le MJS, à Chartres.

Samedi 21 septembre :
- Conseil national de rentrée.
- Rassemblement à Paris contre les licenciements et les suppressions d'emplois à l'appel de Force Ouvrière.
- Alain Richard préside la réunion du GSE national «Assurances».

COMMUNIQUÉS DU BUREAU NATIONAL

RENFORCER LA LÉGISLATION ANTIRACISTE

Après une série de condamnations pour racisme, après l'abject "point de détail" de l'Histoire et l'odieux "Durafour crématoire", Jean-Marie Le Pen persiste.

En reprenant des notions du XIXe siècle sur la "hiérarchie des races", ouvrant la voie à l'Holocauste au XXe siècle, le leader du FN signe une fois de plus lui-même son appartenance à l'extrême droite.

Infondées, attentatoires à l'État de droit, au principe républicain d'égalité entre les hommes, appelant à la haine raciale, ces élucubrations odieuses, mortelles pour la démocratie et ses valeurs, ouvertement fascistes, doivent être combattues politiquement, juridiquement et pénalement avec la plus grande énergie.

Le Parti socialiste demande au gouvernement de faire respecter les lois de la République, en exigeant du Garde des Sceaux qu'il ouvre les procédures pénales nécessaires pour sanctionner comme il convient les discours racistes de Jean-Marie Le Pen.

Le Parti socialiste propose de renforcer la législation antiraciste, en précisant mieux les critères et en aggravant les sanctions pénales, afin que Jean-Marie Le Pen et son parti puissent être poursuivis à la mesure de la gravité des discours racistes qu'ils professent.

Le Parti socialiste demande que cette question soit inscrite au plus tôt à l'ordre du jour du Parlement.

Le Parti socialiste appelle tous les démocrates et les républicains à élaborer une réponse commune à cette grave question.

11 septembre 1996

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION NAVALE :

QUE LE GOUVERNEMENT SUSPENDE SES PLANS !

Les manifestations du 10 septembre 1996 dans l'industrie d'armement traduisent le rejet de la politique du président de la République en matière de défense. Depuis 1995 les promesses non tenues succèdent aux promesses non tenues. Le 22 février 1996, Jacques Chirac s'étonnait que l'on puisse évoquer des licenciements massifs dans l'industrie d'armement. Il trouvait cela absurde.

Les socialistes considèrent qu'il est effectivement absurde, tant pour des considérations d'ordre économique, que social ou industriel, de mettre à la porte 60.000 travailleurs des industries d'armement, ce qui aurait des conséquences catastrophiques dans certains bassins d'emploi et pour notre outil industriel de défense.

Le gouvernement doit suspendre ses plans à la Direction de la Construction navale et entamer une concertation avec les dirigeants et les personnels de l'industrie d'armement afin d'envisager un véritable plan de sauvetage de ce secteur industriel.

11 septembre 1996

COMMUNIQUÉ DU SECRÉTARIAT NATIONAL

LE RMI EST UN DROIT

Les modifications prévues dans les règles d'attribution du RMI constituent un changement de nature de la prestation. En 1988, le RMI avait été créé comme un droit. En 1996, si le gouvernement s'obstine dans sa réforme, le RMI deviendrait une forme nouvelle d'aide sociale.

Le gouvernement envisage de revenir sur les conditions d'attribution du RMI et notamment de substituer des mécanismes de solidarité familiale à ceux fondés sur la solidarité nationale et l'affirmation d'un droit social.

Cette démarche confirme l'orientation d'un gouvernement qui a déjà multiplié, dans un passé récent, les déclarations menaçantes et culpabilisantes à l'égard des allocataires du RMI.

Manifestement, le pouvoir semble davantage décidé à s'attaquer aux victimes de la crise et à leurs familles qu'aux véritables causes des processus d'exclusion sociale, comme en témoigne le retard considérable apporté à la présentation du projet de loi de lutte contre l'exclusion.

Si le gouvernement persistait dans ses intentions, cela traduirait une nouvelle étape dans la régression sociale au moment où se développe une crise toujours plus grave et plus désespérante.

Le Parti socialiste mobilisera tous ses élus et tous ses militants pour préserver un droit plus indispensable que jamais dans le contexte social que nous connaissons.

11 septembre 1996

Ville de Marmande

Lot-et-Garonne (18 500 habitants)

Recherche

Un directeur financier

Cadre d'emploi
des Attachés Territoriaux

Missions :

- Mise en place de la M14
- Elaboration et suivi budgétaire.
- Analyse et prospection financière.
- Gestion de la dette et de la trésorerie.
- Comptabilité.

Profil :

- Connaissance des finances publiques.
- Expérience professionnelle territoriale.
- Maîtrise de l'outil informatique.

Poste à pourvoir au 1er Décembre 1996

Candidatures :
Lettre manuscrite avec Curriculum Vitae, plus photo à adresser à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
BP 313-
47207 MARMANDE CEDEX

Ville d'Hendaye

Pyrénées-Atlantiques
12 000 habitants
recherche

Responsable

pour son service
Comptabilité/Finances.

Sous l'autorité du Secrétaire Général, vous aurez pour missions :

- **Elaboration et suivi budgétaire (budget général et budgets annexes).**
- **Gestion de la paye (170 agents).**
- **Encadrement du service (6 personnes).**
- **Application M14 depuis 1995.**
- **Connaissances en informatique comptable nécessaires.**

Cadre d'emploi des attachés
Rémunération statutaire
+ régime indemnitaire

Merci d'adresser votre lettre de candidature et CV détaillé à :
Monsieur le Maire D'Hendaye,
Hôtel de Ville, BP 416
Place de la République,
64704 HENDAYE CEDEX.

La commune de Rives

(Isère) 5 431 Habitants
recrute, suite à un départ à la retraite,

UN ATTACHÉ

pour seconder le Secrétaire Général

Profil demandé

- Attaché ayant exercé les fonctions de Secrétaire Général adjoint ou de chef de Bureau dans une commune de strate de population supérieure,
- ou ayant exercé les fonctions de Secrétaire Général dans une commune de 2 000 à 5 000 habitants.
- Connaissances juridiques.
- Bonne pratique de la gestion communale, de l'informatique et connaissance de la M14.
- Expérience encadrement personnel communal.

Missions

- Collaborer efficacement avec le Secrétaire Général, notamment pour le courrier, les municipalités, les finances et être capable d'assurer la continuité des services en cas d'absence.
- Assurer par délégation la responsabilité de certains secteurs tels que les affaires foncières, les conventions, les baux, les régies...
- Assurer le fonctionnnement journalier d'une partie des services.

Candidature à faire parvenir à :
Mairie de RIVES.
Service du Personnel - 38140 Rives.

Le Conseil Général de l'ARIEGE

recrute

UN(E) ATTACHÉ(E) DE PRESSE

auprès du Cabinet du Président

Dans le cadre de vos misions, vous :
• établissez des contacts personnalisés avec les journalistes et gérez un fichier de presse,
• organisez les relations presse,
• rédigez communiqués et dossiers de presse,
• assurez le suivi des campagnes de communication événementielles sous la responsabilité du chargé de la communication,
• participez, avec le Directeur Général des Services, à l'organisation et au suivi de la communication interne.

Diplômé(e) d'une école de journalisme ou équivalent, vous bénéficiez d'une expérience confirmée sur un poste semblable.
Disponible et rigoureux(se), vous avez une bonne culture générale, des capacités de rédaction et de synthèse que vous alliez au sens du contact et de l'initiative.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un CV détaillé et d'une photo sont à adresser avant le 30 septembre 1996 à M. le Président du Conseil Général de l'Ariège, Hôtel du Département, Direction des Ressources Internes, B.P. 23,09001 FOIX cedex

La terre courage

La commune de

VILLEPINTE

34 000 habitants, ligne B du R.E.R,
recrute, selon conditions statutaires uniquement,
et en priorité par voie de mutation ou détachement

SON RESPONSABLE DES SERVICES FINANCIERS

Membre de l'équipe de Direction, vous serez chargé(e) de l'encadrement du Service (7 personnes) et aurez pour missions principales :

- **la mise en œuvre et le suivi de la politique financière de la ville ;**
- **la mise en place de la comptabilité M14 et le développement de ses aspects organisationnels dans les services ;**
- **l'élaboration, le suivi et le contrôle du budget ;**
- **la gestion de la dette et de la trésorerie ;**
- **la planification et la programmation pluriannuelle ;**
- **la réalisation d'études et analyses financières et fiscales (rétrospectives et prospectives).**

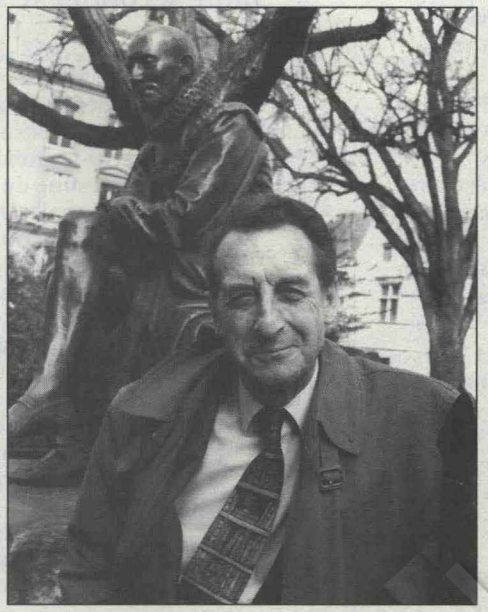
PROFIL :
● Expérience confirmée dans des fonctions similaires indispensable (minimum 2 ans) ● Solides connaissances des finances publiques ● Capacité d'analyse ● Approche économique des problèmes ● Grande rigueur, sens de l'organisation ● Sens des responsabilités, aptitude au management et à la communication ● Esprit d'équipe et de partenariat ● Maîtrise de l'outil informatique ● Disponibilité.

CONDITIONS :
-Cadre d'emploi des attachés exclusivement.
-Rémunération statutaire+ régime indemnitaire+prime annuelle.

Adresser CV + lettre de motivation manuscrite + photo à Monsieur le Maire, direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 93420 VILLEPINTE

Jean Lacouture : «Montaigne, un citoyen du monde»

Pourquoi certains journalistes dérapent-ils ? Pourquoi raconter une fois de plus la vie de Montaigne ? Quels enseignements en tirer aujourd'hui ? Le grand reporter et biographe passionné de De Gaulle, Malraux, Mendès France et Mauriac répond.



On reproche de plus en plus aux journalistes leurs dérapages dans l'actualité...

Les dérapages du journaliste, comme ceux de l'homme d'action, sont presque constants. Car prétendre traduire la réalité dans l'immédiat, c'est évidemment s'exposer à ce qu'une bonne moitié de ce qu'on écrit soit erronée. Et comme aujourd'hui nous avons le culte de la rapidité, cela nous conduit à beaucoup d'imprudences. J'en ai commis. J'ai pris parti, je me suis situé dans le camp de la gauche, à propos des problèmes qui m'intéressaient, c'est-à-dire ceux de la fin de l'Empire colonial et du passage à l'indépendance.

Le journalisme contemporain est sorti de son lit, comme un fleuve en crue. Il se prend tantôt pour le corps judiciaire, tantôt pour le corps policier. Je suis toujours choqué quand on parle du quatrième pouvoir. Nous, les journalistes, nous n'exerçons pas un pouvoir. Dans le meilleur des cas, une mission. Et ce pouvoir d'investigation que certains exercent me semble extrêmement malsain, car on va trop loin quand l'investigation se double du goût du scandale. Faudrait-il mettre en place un «Ordre des journalistes» avec des sanctions et des peines ? Je crois plutôt qu'on pourrait aller vers un jury d'honneur, mais rien qui soit permanent ou institutionnel.

Une grande partie de votre œuvre est consacrée aux biographies. Pourquoi ce genre littéraire vous a-t-il tant attiré ?

Parce que je suis né à la vie publique au lendemain de la guerre, à une époque où le collectif et la longue durée étaient la sagesse absolue, entre le marxisme et la Revue des Annales. Il n'y avait que les groupes qui étaient loués, encensés. Il semblait qu'il n'y avait d'interprétation de l'histoire que par les larges masses. Or moi, je suis un bon petit élève des classiques français et des pères jésuites. Pour moi, l'explication de l'homme est individuelle. En cela, je suis plus ou moins irréductible à un certain socialisme. Mon maître en socialisme ce serait plutôt Léon Blum. J'ai donc eu l'impression que les hommes avaient un rôle beaucoup plus important que ne nous le disaient les grands textes des années 40 et 50. Quand j'ai quitté la France pour aller au Viet-Nam, j'ai vu qu'il y avait Ho Chi Minh, après j'ai vu Nasser, puis De Gaulle. Partout, j'ai vu des personnages formidables. J'ai donc voulu rappeler le rôle que certains ont joué dans l'Histoire.

Pourquoi une biographie de Montaigne ?

L'idée m'en est venue en visitant son château pour la troisième ou quatrième fois. J'ai été frappé par le nombre d'événements, de drames, de tragédies qu'avait vécus cet homme, alors que l'enseignement l'avait toujours montré comme un méditatif. Je me suis aperçu que je le connaissais très mal et qu'en fait il avait traversé son siècle non pas en spectateur mais en acteur.

J'ai donc voulu ressusciter l'homme d'action qui coexistait avec le philosophe. Et puis c'était l'occasion de louer un homme qui a assumé ses responsabilités avec beaucoup de courage, bien que ce ne fut pas dans son tempérament, et dont la grande leçon est la tolérance entre les groupes humains. Plus même que la tolérance, l'intelligence des autres. A notre époque où grandit l'intolérance, je pense qu'il était bon de le rappeler.

La description que vous faites du voyage au XVIe siècle est passionnante...

Le voyage était très fatigant et à haut risque. Se rendre, comme il l'a fait très souvent, de la Gascogne à Paris, c'était prendre des risques beaucoup plus grands qu'aujourd'hui dans un Airbus. Entre les bandits et les groupes militaires rivaux, c'était risquer sa vie en permanence.

Quels enseignements nos contemporains peuvent-ils tirer de la vie de Montaigne ?

C'est un citoyen du monde. La grande leçon de Montaigne, c'est l'intelligence de l'autre. Ce que j'appellerais la xénophilie.

C'est-à-dire que les frontières n'existent pas. Montaigne, c'est la mondialisation avant la lettre, l'absolu voyageur. Celui qui est "en son pays partout", et qui considère que les autres sont chez eux dans notre pays, à condition d'en respecter les règles. Et puis, il a un sens très sourcilleux de la liberté et de la solidarité. Quand on fait appel à lui pour être maire de Bordeaux, bien qu'il aime baguenauder, comme on lui dit que c'est utile, il y va. A notre époque de dépolitisation, il a rappelé que la plus belle mission de l'homme, c'est d'être utile aux autres.

Propos recueillis par Claude Polak.

«Montaigne à cheval»
Seuil, 336 p. 130 F.



Le mot des lecteurs

MÉMOIRE COURTE

"Depuis le début des années quatre-vingt, sous les gouvernements socialistes, on n'a pas cessé de privilégier les revenus du capital au détriment des revenus du travail", a déclaré Alain Juppé. Le Premier ministre oublie un peu vite que les différents gouvernements auxquels il a participé depuis 1986 ont encouragé à force de publicité les Français à participer aux opérations de privatisation, au placement d'un emprunt historique de 120 milliards en 1993 ainsi qu'au financement régulier de l'État sur le marché obligataire, notamment avec les OAT Alphandéry tournées plus spécifiquement vers les particuliers. Nous n'avons pas commis la faute, M. Alain Juppé, de dissocier les épargnants des autres forces vives de la nation.

Michel Gotanegre
Béziers.

LES MAUVAIS COMPTES

Que peut bien représenter une baisse de l'impôt sur le revenu de 25 milliards de francs en 1997 : quand cette diminution va bénéficier essentiellement aux gros revenus, quand la moitié des Français, non soumis à l'impôt sur le revenu (notamment du fait du chômage qui devrait être la préoccupation principale du gouvernement en cette période de crise), ne percevront aucun avantage, quand les réductions d'impôts accordées pour les enfants scolarisés au collège ou au lycée seront supprimées, quand l'allocation de rentrée scolaire est amputée de 500 F, quand les intérêts des emprunts pour le logement ne seront plus déductibles du revenu dès le 19 septembre 1996, quand le taux de TVA qui devait revenir au taux de 18,60% est maintenu, quand des avantages exorbitants sont maintenus (plus-values, employés de maison...), quand on entend supprimer la réduction d'impôt sur l'assurance-vie pour les petits contribuables (moins de 7000 F d'impôts), quand les taxes diverses augmentent (essence, tabac...), quand les impôts locaux augmentent du fait de la diminution des ressources versées par l'État aux communes ?

Non, M. Juppé, votre réforme proposée (sans consultation de la commission des Finances ou des députés de votre propre majorité) n'est pas juste ! Vous avez fait mine d'opposer les salariés aux rentiers pour mieux masquer les inégalités flagrantes entre les gros salariés et les petits !

André Sillam
77- Noisiel

LE DISCOURS ET LA MÉTHODE

Mais à quoi sert donc notre journal ? Quel support est-il ? Il est devenu au fil des mois un assemblage de résumés de discours, ma foi relativement indigestes. Or, à mon grand étonnement, je tombe, dans Le Monde daté du 5 septembre, sur un article de fond, intitulé "Idéologie morte, idée vivante», intéressant, matière à réflexion et signé de... Jean-Christophe Cambadélis !

Nos penseurs ne devraient-ils pas privilégier leur propre support, c'est-à-dire Vendredi, ou les militants sont-ils trop primaires pour n'enregistrer que des discours politiciens qui commencent par «Y-faut-qu'on» et se terminent par «Y-a-qu'a». Un journal véritablement ouvert aux idées (de gauche évidemment), dynamique, polémiqueur serait une mine pour les militants et le monde de demain.

Anne Portua
75-Paris

TOUS FRÈRES

L'article de Catherine Tasca, paru dans Vendredi n° 292, «La francophonie poignardée», a fait très plaisir au négropolitain d'origine zaïroise que je suis. Les enjeux des législatives 98 poussent le gouvernement Juppé, au risque de bafouer la francophonie, à diaboliser les Africains séjournant en France. Les récents événements africanophobes, à l'origine de plusieurs charters à destination de l'Afrique, ont démontré le dérapage en matière d'immigration et de droit d'asile. Sans conteste, une attitude cruciale pour la droite qui, s'illustrant avec ignominie à la Cartoucherie, rue Pajol et à l'église Saint Bernard, compte séduire l'électorat du Front national.

Les hommes naissent et demeurent égaux en droits. La loi doit être la même pour tous. L'immigration est une chose, l'intégration en est une autre. Mais qu'advient-il, en réalité, du racisme ?

Au pays des droits de l'homme, constate-t-on, cet homme-là ne pèse pas le même poids dans la balance de la raison selon la couleur de sa peau. Le racisme et la xénophobie progressent de plus en plus, au point d'influencer négativement la législation. En maltraitant les Africains résidant sur le sol français, croyez-vous que, de retour chez eux, ils garderont un meilleur souvenir de la France ? Est-ce la francophonie à sens unique ? La prochaine réunion franco-africaine dépendra des actes d'aujourd'hui. On ne récolte que les fruits de ses semences.

Quelles chances d'intégration existe-t-il pour les immigrés et émigrants qui se retrouvent, dans un pays qu'ils considèrent comme terre d'asile, rejetés par une société dont ils ignorent les règles ? De quels moyens disposent-ils pour les apprendre ? N'apparaît-il pas urgent d'encourager la mise en place de structures idoines, au niveau de la municipalité par exemple, afin qu'une connaissance mutuelle naisse et grandisse ?

C'est à la société d'évoluer. Sans pour autant nier le rôle prédominant de l'école, il revient à chacun d'entre nous de façonner les Français de demain ; ceux à qui il ne sera plus nécessaire d'apprendre que les hommes se valent, peu importe la couleur de leur peau, tant cette vérité est évidente. Un merveilleux proverbe indien dit ceci : «Chaque homme est le gardien de son frère». Et si nous nous sentions tous frères ?

Banacek Lonsi-Koko
75-Paris

UN AN
280F

❒ Mme ❒ Mlle ❒ M.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Ville.....Code postal.....

Signature :

Pour recevoir votre journal, retournez ce bulletin au service lecteurs de "Vendredi" 10 rue de Solferino 75333 Paris cedex 7. Chèques à l'ordre des "Editions de l'an 2 000".

Pour les abonnements, merci de joindre votre bande-adresse.

Dom-Tom/CEE : 400 F
Autres pays : 600 F
Institutions : 500 F

François Mitterrand

d'Épinay à l'Élysée 1971-1981

Cher(e) camarade,

J'ai déjà eu l'occasion de t'informer de la prochaine publication d'un ouvrage qui constituera l'hommage spécifique du Parti socialiste à François Mitterrand.

Il porte essentiellement sur la période où François Mitterrand a dirigé le Parti, c'est-à-dire d'Épinay à l'Élysée (1971-1981), et se présente sous la forme d'un livre-album de 128 pages contenant à la fois des photos et des documents, dont une grande partie sont inédits et font revivre l'histoire du PS pendant ces dix années qui furent celles de son ascension. En outre, un C.D., inclus dans l'album, permettra de retrouver la voix de François Mitterrand avec des extraits de discours, de conversations et d'interventions diverses.

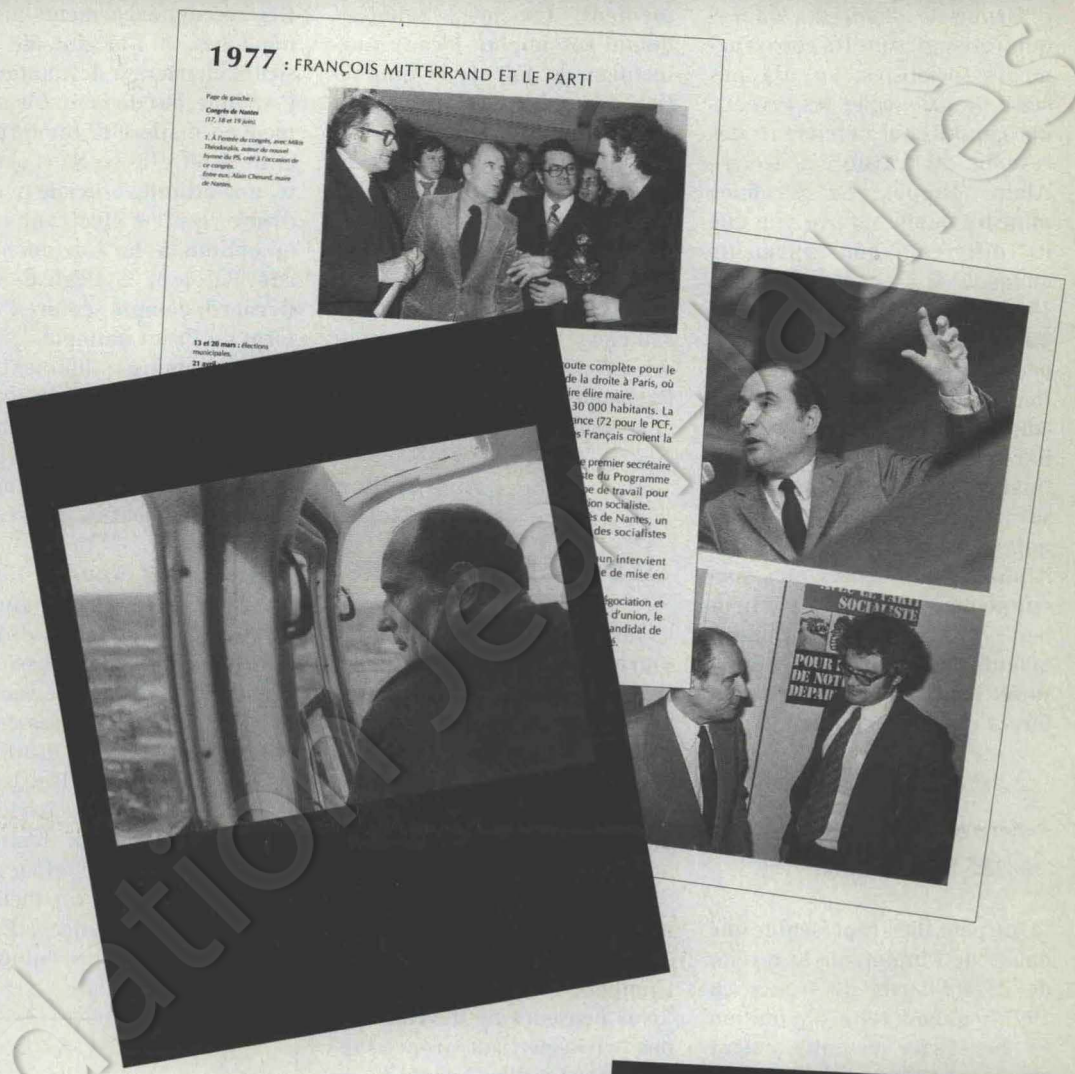
Cet ouvrage, très différent donc de ceux qui ont déjà été consacrés à l'ancien Président de la République, sera mis en vente au début d'octobre 1996 au prix de 148 francs. Mais, jusqu'à la fin du mois de septembre, il est offert en souscription au prix de 130 francs, envoi compris.

J'engage donc chacun de ceux qui ne l'ont pas encore fait à souscrire dans les meilleurs délais afin d'être assuré de recevoir dès sa parution ce livre-souvenir que chaque socialiste aura à cœur de posséder et qui pourra constituer un cadeau apprécié pour les fêtes de fin d'année.

Pour souscrire dès maintenant, il vous suffit de remplir le bon de souscription ci-joint et de le retourner accompagné du chèque correspondant à l'ordre du Parti socialiste, en mentionnant sur votre envoi "à l'attention d'Annick Jacquet" qui est chargée de la gestion de l'opération.

En te remerciant à l'avance de ce que tu pourras faire pour répondre à notre initiative et pour la faire connaître autour de toi, je te prie de croire, cher(e) camarade, à mes amitiés socialistes.

Claude ESTIER



128 pages - Plus de 250 photos et documents inédits
Format : 240 x 285 cm
Prix public : 148,00 F
Prix de souscription : 130,00 F
(jusqu'au 30 septembre 1996)
ISBN : 2-909634-11-6
SORTIE EN LIBRAIRIE LE 10 OCTOBRE 1996

EN CADEAU
Un CD avec des extraits de discours ou d'interventions de François Mitterrand

Bon de Souscription

A retourner sous enveloppe affranchie à :
Annick Jacquet, Parti Socialiste, 10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07

❑ Mr. ❑ Mme. ❑ Mlle. Prénom

Adresse

Code postal Ville

Souhaite souscrire pour ..... exemplaire(s) de l'ouvrage ***François Mitterrand***
au prix unitaire de 130,00 francs* franco de port.
Ci-joint mon règlement de la somme de ..... Francs à l'ordre de PARTI SOCIALISTE
par ❑ Chèque bancaire ❑ Chèque postal ❑ Mandat lettre ❑ Je désire recevoir une facture

Date : Signature :

* Offre valable jusqu'au 30 septembre 1996

Fondation Jean Jaurès